



Assurance | Placements | Assurance collective

Rendement et perspectives

Rapport annuel du fonds d'assurance vie entière
avec participation de l'Équitable 2025



Notre succès et notre force commune

Pour les Canadiens, par les Canadiens

Depuis plus de 100 ans, l'Équitable est fière de servir les Canadiens. En tant que mutuelle, nous misons sur la valeur à long terme plutôt que sur les pressions à court terme du marché. Nous ne rendons pas de comptes aux actionnaires. Nous existons pour nos clients. Cette distinction est importante. Elle signifie que chaque décision que nous prenons vise à renforcer le bien-être financier de nos clients, nos partenaires et des communautés dont nous faisons partie, aujourd'hui et pour les générations à venir.

Notre fonds des contrats d'assurance vie entière avec participation (le fonds de participation) est l'expression directe de notre engagement à l'égard de la mutualité. Conçu dans l'intérêt des titulaires de contrat, le fonds de participation permet aux clients d'avoir en commun une valeur à long terme grâce à une approche de placement disciplinée, une gestion réfléchie des risques et une croissance durable.

Les primes d'un contrat avec participation sont affectées au fonds de participation, qui est géré par l'Équitable et dont l'intérêt véritable est celui de nos clients. Le fonds de participation prend en charge le versement des prestations des contrats et des participations, les dépenses d'exploitation, les cotisations au surplus. Le reste de l'actif est investi en fonction de notre stratégie à long terme. Les rendements des placements et d'autres facteurs clés, comme les impôts, les frais et les demandes de prestation de décès, influencent le barème des participations et les participations à verser chaque année aux titulaires de contrat d'assurance vie entière avec participation.

Le fonds de participation est géré de façon à ce que nous puissions honorer les garanties contractuelles, comme les valeurs de rachat garanties et les prestations de décès. Nous suivons son rendement global de très près. Cependant, notre structure de mutuelle nous permet de gérer le fonds de participation dans une perspective à long terme qui place les clients au premier plan.

Ce guide présente les perspectives du rendement annuel de notre fonds de participation et de la manière dont nous investissons son actif, la solidité et la diversification qui le renforcent, et les rendements des placements qui soutiennent les participations des clients au fil du temps. Il fournit un aperçu de la façon dont les rendements sont générés. Il offre une vision transparente du fonctionnement pratique de notre structure de mutuelle et de la manière dont elle continue de servir les intérêts des clients à long terme.

Nous avons tenu notre promesse pendant plus d'un siècle, celle d'être là pour les Canadiens quand ils en ont le plus besoin. En tant que société mutuelle, cette promesse ne varie pas en fonction de pressions du marché ou des attentes d'actionnaires. Elle persiste. Et c'est pourquoi nous nous sommes engagés à nous assurer que tous les Canadiens profitent des avantages de vivre une vie équitable.

Ensemble. Protéger aujourd'hui. Préparer demain.

Plus de

235 000

clients d'assurance vie entière avec participation nous font confiance pour protéger ce qui compte le plus.

Nos principes liés au fonds avec participation



Force

Notre envergure et notre approche de placement rigoureuse sont un fondement solide de la prise de décision éclairée.

Cette force nous permet de suivre un large éventail de possibilités de placement à long terme et de répondre de manière réfléchie aux conditions du marché, aidant ainsi à soutenir un rendement constant et durable.



Stabilité

Notre taux de rendement du fonds avec participation est concurrentiel. Notre fonds avec participation a été ouvert – et n'a jamais été fermé – depuis 1936.

Cette longévité est à l'image de la force, de la résilience et de la stabilité de notre approche parmi des environnements de marché en constante évolution.



Stratégie

Depuis 1920, notre équipe de gestion d'actifs assure la supervision stratégique des éléments d'actif de l'Équitable.

Cette approche témoigne de notre engagement en faveur d'une gestion prudente des risques, d'une diversification des placements et d'une exécution rigoureuse pour atteindre nos objectifs à long terme.

Table des matières

Faits saillants sur le fonds avec participation 2025.	1
Composantes du compte des contrats avec participation traditionnel.	3
Fonds avec participation – flux de trésorerie d'exécution	3
Marge de service contractuelle avec participation et excédent des titulaires de contrats	3
Solidité financière de l'Équitable.	4
Le fonds avec participation	5
La gestion de la stabilité à long terme	5
Le portefeuille de placement du fonds avec participation	6
Le détail du portefeuille de placement du fonds avec participation	7
Catégories d'actif.	9
Qualité de l'actif à revenu fixe	11
Actif à revenu non fixe.	12
Rendements historiques du fonds avec participation	13
Taux d'intérêt du barème des participations.	13
Rendements historiques.	15
Taux de rendement du fonds avec participation à la valeur du marché.	17
Perspectives d'avenir du TIBP	18
Autres composantes de la participation	19
La différence d'une mutuelle	21

Ce texte peut contenir des déclarations prospectives. Celles-ci sont fondées sur les opinions et les perspectives actuelles de l'Équitable sur ce qui pourrait se passer à l'avenir. Ces déclarations peuvent comporter des risques, des incertitudes et des convictions. Les résultats réels des événements ou des résultats prévus peuvent différer de ce qui est indiqué ici. Les points de vue, les opinions et les convictions de l'Équitable pourraient changer en fonction des renseignements précédemment inconnus. Ils pourraient changer aussi pour d'autres raisons. Nous ne sommes pas tenus de mettre à jour l'une ou l'autre des déclarations prospectives de ce texte. Nous demandons aux lecteurs d'y réfléchir attentivement en en prenant aussi en considération les autres facteurs. Nous leur demandons aussi de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

Faits saillants sur le fonds avec participation 2025

Solide. Stable. Là pour vous aider aujourd'hui et demain.

Les montants en dollars et les points de base sont en date du 31 décembre 2025.

176 M\$

Participations versées des contrats avec participation.

3,2 G\$

Total de l'actif couvrant le passif du fonds avec participation traditionnel et soutenant les participations.

52 M\$

Montant versé au titre des prestations de décès.

1936

La première année où nous avons commencé à vendre de l'assurance vie entière avec participation – des participations ont été versées chaque année depuis le début.

22 points de base

Frais de placement.

6,40 %

Taux d'intérêt du barème des participations du 1^{er} juillet 2026 au 30 juin 2027.

Composantes du compte des contrats avec participation traditionnel

À des fins réglementaires, le compte des contrats avec participation traditionnel comprend les composantes suivantes :

- fonds avec participation – flux de trésorerie d'exécution
- marge de service contractuelle avec participation
- excédent des titulaires de contrat avec participation

Fonds avec participation – flux de trésorerie d'exécution

Les flux de trésorerie d'exécution représentent tous les flux de trésorerie requis pour honorer toutes nos obligations en vertu des contrats avec participation, y compris les marges de risque. Cette partie du compte est utilisée pour déterminer les participations en fonction des résultats techniques. Les éléments d'actif, le passif, les opérations et les bénéfices sont inscrits au fonds. Le revenu de placement gagné au titre des éléments d'actif, moins les frais de placement déterminent le rendement de placement.

Afin de nous aider à répartir le revenu plus également, nous passons en revue le rendement des placements au fil du temps. Nous utilisons la méthode de la moyenne du portefeuille. Cette approche vise à partager les rendements avec tous les clients des contrats avec participation. Grâce à la méthode de la moyenne du portefeuille, nous répartissons le revenu de placement plus équitablement parmi les catégories de titulaires de contrats avec participation.

Dans tout le document, cette composante est désignée de manière générique comme le fonds avec participation traditionnel ou le fonds avec participation, puisqu'il s'agit de la seule composante qui contribue directement aux résultats techniques au titre des participations. À la fin de l'année 2025, la valeur de ce fonds était de 3,2 milliards de dollars.

Marge de service contractuelle avec participation et excédent des titulaires de contrats

La marge de service contractuelle avec participation et l'excédent des titulaires de contrats ne sont pas utilisés pour déterminer les participations en fonction des résultats techniques des contrats avec participation. Il s'agit de mesures du profit actuel et futur que nous suivons à des fins comptables. Ces éléments sont des formes d'excédent.

À la fin de l'année de 2025, la valeur de la marge de service contractuelle avec participation était de 0,5 milliard de dollars et la valeur des capitaux propres des titulaires de contrat avec participation, de 1,7 milliard de dollars. Cela comprend les contributions des affaires avec et sans participation.

Une partie des sommes dans le compte des contrats avec participation est affectée à la marge de service contractuelle et aux capitaux propres des titulaires de contrat comme contribution permanente aux capitaux propres des titulaires de contrats. Ce compte est utilisé pour :

- soutenir la croissance et le développement de l'exploitation de l'Équitable et de sa capacité d'investir dans des systèmes, des capacités et des initiatives stratégiques;
- fournir la solidité financière et la stabilité visant à aider l'Équitable à honorer ses obligations maintenant et à l'avenir.

Nous tenons compte de cela lorsque nous déterminons le barème des participations.

Solidité financière de l'Équitable

L'organisme de réglementation, le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), exige que les institutions financières maintiennent un excédent pour s'assurer qu'elles honorent leurs obligations financières¹. Le montant qu'elles doivent détenir est déterminé selon l'envergure et la nature des risques qu'ils ont assurés.

Les bénéficiaires de tous les secteurs d'activité (contrats avec ou sans participation) s'accumulent et aident à soutenir la situation excédentaire de l'Équitable. Même si l'Équitable est tenue de soutenir ses valeurs de contrat garanties pour ses clients, l'excédent sert à bâtir la solidité financière et à maintenir la croissance des nouvelles affaires. Cet argent ne contribue pas aux participations illustrées au titre des contrats d'assurance avec participation. Ces fonds constituent un filet de sécurité pour les clients détenant des contrats avec et sans participation dans le cas où les réserves pour tout produit de l'Équitable se révélaient insuffisantes.

Le tableau 1 montre que l'Équitable détient actuellement 1,59 \$ pour chaque dollar réglementaire. Cela signifie que l'Équitable dispose d'un excédent de capital des plus solides de l'industrie pour garantir ses engagements envers ses clients. L'une des principales différences entre les sociétés mutuelles et les sociétés par actions réside dans la question de savoir à qui cet argent est destiné. L'Équitable n'a aucun actionnaire à rémunérer.

Tableau 1

(en milliers de dollars)

		2025	2024
a)	Capital de catégorie 1	2 117 016 \$	1 889 379 \$
b)	Capital de catégorie 2	257 824	121 062
c)	Capital disponible	2 374 840 \$	2 010 441 \$
d)	Provision d'excédent et dépôts admissibles	833 553 \$	693 506 \$
e)	Coussin de solvabilité de base	2 018 058 \$	1 604 324 \$
f)	Ratio total du TSAV	159 %	169 %

(c + d/e = f)

¹ L'Équitable est soumise aux règlements du BSIF qui prescrit les lignes directrices exigeant qu'elle maintienne des niveaux de capital tributaires du type et du nombre de contrats en vigueur ainsi que de la nature des éléments d'actif de l'Équitable. Le montant minimum de capital requis est calculé conformément au Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance vie (TSAV) prescrit par le BSIF. Au 31 décembre 2025, le ratio total du TSAV de l'Équitable était de 159 %, ce qui est nettement supérieur au minimum de 100 % qu'exige le BSIF.

Le fonds avec participation

La gestion de la stabilité à long terme

Le fonds avec participation est le compte où nous détenons les éléments d'actif pour les contrats admissibles à recevoir des participations. Le fonds sert à soutenir les versements de prestations de décès, les rachats ou les participations des contrats avec participation. Le fonds avec participation est une composante du compte des contrats avec participation traditionnel de l'Équitable.

Les primes sont fixées sur la base de nombreuses hypothèses concernant l'espérance de vie des clients, le rendement des placements, le coût de gestion des contrats et la manière de se préparer à divers comportements des clients des contrats avec participation, notamment le nombre de contrats qui tomberont en déchéance et à quel moment. Ces hypothèses sont établies de manière prudente, et les résultats réels devraient être meilleurs, bien que cela ne soit pas garanti. Même lorsque les résultats réels du fonds avec participation sont moins bons que prévu, les participations ne peuvent en aucun cas être inférieures à zéro.

Chaque année, nous surveillons les résultats réels par rapport à nos meilleures estimations pour chaque hypothèse. Tout écart traduit les modifications des participations versées et prévues pour l'avenir en fonction de cela.

Les participations peuvent comprendre plusieurs composantes de résultats. La composante « placement » montre comment les fonds dans le fonds avec participation ont été gérés et le rendement, tandis que les autres composantes représentent le rendement des aspects assurance de notre activité. Afin d'atténuer les fluctuations brusques des participations, toutes les composantes pourraient faire l'objet d'un lissage ou de rajustements pour tenir compte des changements significatifs dans les facteurs de rendement du fonds avec participation au fil du temps.

Si les résultats d'une composante sont mieux que prévu, cela a un effet positif sur le barème des participations et sur les participations que nous versons. Si les résultats d'une composante sont moins bons que prévu, cela a un effet négatif sur le barème des participations et sur les participations que nous versons. Les résultats positifs de certaines composantes peuvent compenser les résultats négatifs d'autres composantes.

Composantes des participations : l'incidence sur les participations



Cette illustration présente les principales composantes du fonds avec participation. Elle montre comment leur stabilité et leur prévisibilité relatives contribuent aux participations versées aux clients des contrats avec participation. La section suivante commence par passer en revue la composante « rendement des placements », car c'est celle qui a le plus de répercussions sur les participations, puis explique les autres composantes des participations et leurs effets.

Le portefeuille de placement du fonds avec participation

En tant que société mutuelle, nous gérons le portefeuille avec participation, c'est-à-dire la partie placements du fonds avec participation. Nous utilisons une combinaison stratégique de différentes catégories d'actif et une constitution rigoureuse du portefeuille. Cela permet d'offrir des résultats solides, réguliers et à long terme à nos clients des contrats avec participation, qui sont aussi nos propriétaires.

Nous sommes fiers que nos clients nous confient de plus en plus la gestion de l'actif du fonds avec participation, ce qui représente bien la nature mutuelle de ce compte, où nos clients titulaires de contrats avec participation peuvent partager à la fois les risques et les bénéfices. En conséquence, l'actif sous gestion du fonds avec participation a augmenté à plus de 3,2 milliards de dollars à la fin de 2025.

Malgré cette croissance spectaculaire, notre compte du fonds avec participation reste plus modeste que d'autres fonds avec participation. Cependant, cela signifie que nous pouvons conserver l'avantage concurrentiel lié à notre petite taille de deux façons principales :

1. Nous pouvons faire preuve de souplesse dans notre approche de placement.
2. Nous avons la possibilité d'ajuster notre répartition de l'actif de manière tactique au fil du temps dans le but d'agir dans l'intérêt fondamental de nos clients et de tirer parti des occasions favorables de valeur relative sur des marchés financiers en constante évolution.

La solidité de notre portefeuille de placement du fonds avec participation réside dans la diversité des éléments d'actif et des catégories d'actif qu'il comprend. Les portefeuilles avec participation dépassent largement les actions et les obligations. Chez l'Équitable, notre portefeuille de participation comprend 10 catégories d'actif différentes.

Ces différentes catégories d'actif englobent à la fois l'actif à revenu fixe et l'actif à revenu non fixe :

Revenu fixe	L'actif à revenu fixe constitue le pilier solide du portefeuille. Il s'agit notamment d'obligations publiques (y compris les obligations d'État et de sociétés), de dettes privées et de prêts hypothécaires commerciaux.
Revenu non fixe	L'actif à revenu non fixe améliore le rendement du portefeuille en offrant un plus grand potentiel d'appréciation du capital. Cet actif a tendance à bénéficier le plus de la croissance économique. Il comprend quatre types de catégories d'actif en actions, notamment les actions privilégiées, les actions de sociétés ouvertes, le capital-investissement (ou actions de sociétés fermées), les actions d'infrastructures, et les biens immobiliers.

Le détail du portefeuille de placement du fonds avec participation (tableau 2) présente l'actif de notre portefeuille du fonds avec participation, leurs montants en dollars et les pourcentages de notre actif répartis entre les différentes catégories d'actif dans lesquelles nous avons investi.

Le détail du portefeuille de placement du fonds avec participation

Tableau 2

		Au 31 décembre 2025		Au 31 décembre 2024		Modifications	
	Lignes directrices de répartition	Valeur*	Pond. (%)	Valeur*	Pond. (%)	Valeur*	Pond. (%)
Court terme							
Trésorerie et équivalents	de 0 à 4 %	52 234 \$	2 %	54 395 \$	2 %	(2 161) \$	-0,6 %
<i>Total des titres à court terme</i>		52 234 \$	2 %	54 395 \$	2 %	(2 161) \$	-0,6 %
Revenu fixe							
Obligations publiques émises par l'État	de 3 à 50 %	247 256 \$	8 %	234 101 \$	10 %	13 155 \$	-1,9 %
Obligations publiques émises par les sociétés	de 10 à 35 %	665 925 \$	21 %	526 501 \$	22 %	139 424 \$	-0,9 %
Dettes privées	de 5 à 20 %	388 009 \$	12 %	250 421 \$	10 %	137 588 \$	1,8 %
Prêts hypothécaires commerciaux	de 6 à 20 %	271 758 \$	9 %	192 564 \$	8 %	79 194 \$	0,6 %
<i>Total des titres à revenu fixe</i>		1 572 948 \$	50 %	1 203 587 \$	50 %	369 361 \$	-0,5 %
Revenu non fixe							
Actions privilégiées	de 0 à 10 %	151 095 \$	5 %	104 852 \$	4 %	46 243 \$	0,4 %
Actions de sociétés ouvertes	de 10 à 30 %	578 384 \$	18 %	407 149 \$	17 %	171 235 \$	1,3 %
Capital-investissement	de 0 % 10 %	60 830 \$	2 %	39 644 \$	2 %	21 186 \$	0,3 %
Actions d'infrastructures**	de 0 à 3 %	2 976 \$	0 %	0 \$	0 %	2 976 \$	0,1 %
Biens immobiliers	de 10 à 25 %	394 371 \$	12 %	296 543 \$	12 %	97 828 \$	0,1 %
<i>Total des titres à revenu non fixe</i>		1 187 656 \$	38 %	848 188 \$	35 %	339 468 \$	2,2 %

Tableau 2 – suite

	Lignes directrices de répartition	Au 31 décembre 2025		Au 31 décembre 2024		Modifications	
		Valeur*	Pond. (%)	Valeur*	Pond. (%)	Valeur*	Pond. (%)
Total de l'actif investi		2 812 838 \$	89 %	2 106 170 \$	88 %	706 668 \$	
Avances sur contrat		331 503 \$	10 %	278 063 \$	12 %	53 440 \$	-1,1 %
Autres éléments d'actif		13 129 \$	0 %	9 848 \$	0 %	3 281 \$	0,0 %
Total de l'actif		3 157 470 \$	100 %	2 394 081 \$	100 %	763 389 \$	

* En milliers de dollars.

** Des actions d'infrastructures ont été récemment ajoutées au portefeuille avec participation en 2025.

Les pourcentages sont calculés selon le total de l'actif du fonds à cette date et ont été arrondis à des fins de mise en page. Il montre aussi les lignes directrices de répartition que nous suivons pour chacun de ces éléments d'actif. Les lignes directrices de répartition sont susceptibles d'être modifiées à l'avenir.

Catégories d'actif

Obligations publiques

Les obligations publiques sont des placements en revenu fixe. Les émetteurs (vendeurs) des obligations sont une combinaison de sociétés et de gouvernements. Notre portefeuille d'obligations publiques est constitué principalement de titres canadiens. Les obligations publiques que nous achetons sont essentiellement de première qualité. Ce qui veut dire que la qualité de crédit des émetteurs est bonne. Il y a un faible risque qu'ils ne soient pas capables de nous payer au moment où l'obligation arrive à échéance. Les placements en titres à revenu fixe, comme les obligations, nous assurent que les fonds sont suffisants pour couvrir toutes nos garanties.

Dettes privées

Comme les obligations publiques émises par les sociétés, les dettes privées représentent les prêts accordés à des sociétés. Cependant, ces placements ne sont pas offerts au public, mais uniquement par l'entremise d'acheteurs qui répondent à certaines exigences. Les obligations privées, comme les prêts privés, ne se négocient habituellement pas. Ce qui fait qu'elles sont plus difficiles à vendre si le risque changeait. C'est ce qui explique le fait qu'elles affichent généralement des rendements plus élevés que les obligations publiques. Les placements en dette privée de l'Équitable sont pour la plupart des placements de première qualité et englobent plusieurs secteurs d'activité variés.

Prêts hypothécaires commerciaux

Les prêts hypothécaires commerciaux dans lesquels nous investissons sont des placements canadiens. Ils sont aussi concentrés dans les villes principales. Généralement, nous recherchons des propriétés qui génèrent un bon revenu. Leurs flux de trésorerie sont stables et permettent d'offrir un rendement stable.

Actions

Il y a quatre types différents de catégories d'actions dans notre portefeuille avec participation.

Parmi celles-ci, on compte les actions de sociétés ouvertes, communément appelées les actions ordinaires, et les actions privilégiées. Les placements en actions de sociétés ouvertes et en actions privilégiées proviennent de sociétés dont les titres sont négociés sur les marchés boursiers. Nous avons recours aux fonds négociés en bourse (FNB) pour investir sur les marchés boursiers. Les FNB sont des instruments de placement qui détiennent un panier de titres qui sont négociés en bourse quotidiennement.

Nos placements en actions ordinaires sont largement diversifiées en Amérique du Nord. Cela signifie que nous utilisons les FNB pour investir dans une variété de sociétés de divers secteurs d'activité. Généralement, il s'agit de sociétés au Canada et aux États-Unis. Nous investissons dans les actions privilégiées en achetant des actions émises par des sociétés émettrices distinctes. Les placements en actions privilégiées offrent habituellement des flux de trésorerie plus stables que ceux en actions de sociétés ouvertes. Ils génèrent également des rendements plus élevés que ceux de l'actif à revenu fixe. Ce qui en fait de bons choix pour le fonds avec participation.

Nous détenons aussi des placements en capital-investissement et en actions d'infrastructures. Il s'agit de placements dans des sociétés non cotées en bourse. Les sociétés sont généralement de plus petite taille que celles présentes sur les marchés boursiers. Cela signifie qu'ils offrent généralement des rendements plus élevés. Les actions du secteur des infrastructures désignent les placements dans les entreprises qui développent, exploitent et entretiennent les réseaux indispensables à notre vie moderne. Cela comprend les placements dans les secteurs de l'énergie, des transports et de la connectivité numérique. Tant pour le capital-investissement que pour les actions d'infrastructures, d'importants investissements en capitaux sont nécessaires, ce qui limite l'accès à ce type d'actif à certains investisseurs seulement.

**Biens
immobiliers**

Nous investissons dans l'immobilier à la fois directement, en achetant et en détenant des biens immobiliers canadiens, et indirectement, en investissant dans des fonds immobiliers. Cela permet une plus grande diversification. Les placements en immobilier offrent des flux de trésorerie réguliers grâce aux loyers, tout en servant de couverture contre l'inflation et en offrant un potentiel d'appréciation du capital à long terme.

Qualité de l'actif à revenu fixe

La qualité de l'actif est aussi un facteur important pour optimiser les résultats. La diversification aide à gérer le risque au sein de notre portefeuille afin d'obtenir les résultats les plus souhaitables et les plus stables.

Voici quelques-unes des façons dont nous diversifions notre actif :

- investir dans différents types d'échéances pour notre portefeuille de titres à revenu fixe;
- investir dans de nombreux secteurs et industries pour notre portefeuille de titres à revenu fixe;
- investir dans une variété d'émetteurs différents dans chaque secteur.

Placements selon la durée

Nous mettons l'accent sur la stabilité à long terme. La durée de 57 % de nos placements à revenu fixe est de 5 ans ou plus.

Échéance	Milliers de \$	Pourcentage
De 0 à 5 ans	743 789 \$	47 %
De 5 à 10 ans	401 877 \$	26 %
Plus de 10 ans	427 282 \$	27 %
Total	1 572 948 \$	100 %

Titres à revenu fixe au 31 décembre 2025. Les pourcentages ont été arrondis à des fins de mise en page.

Placements selon la qualité

Nos portefeuilles de placements publics et privés à revenu fixe comprennent des titres de placement de première qualité. Cela signifie que les émetteurs sont reconnus comme étant dignes de confiance et des sociétés qui se débrouillent bien. Autrement dit, ils ont un crédit de bonne qualité.

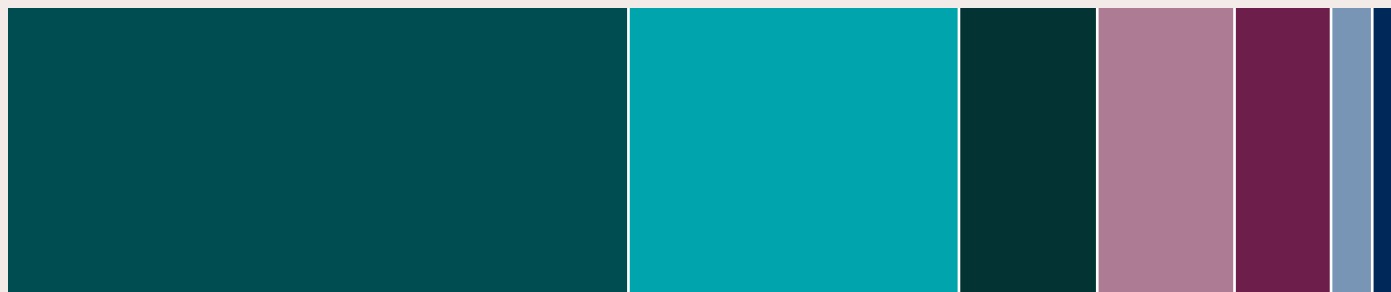
Les titres de placement de première qualité obtiennent la note BBB ou une note plus élevée (soit A, AA ou AAA) d'une société de notation reconnue. La note indique la probabilité qu'un placement fasse l'objet d'un défaut de paiement ou ne soit pas remboursé. Il est moins probable que les titres de placement de première qualité fassent l'objet d'un défaut de paiement. La note AAA caractérise les titres à plus faible risque.

Note	Pourcentage
AAA (qualité de crédit élevée)	5 %
AA (qualité de crédit élevée)	26 %
A (qualité de crédit moyenne)	36 %
BBB (qualité de crédit moyenne)	32 %
BB ou moins (qualité de crédit faible)	1 %
Total	100 %

Titres à revenu fixe au 31 décembre 2025. Les pourcentages ont été arrondis à des fins de mise en page.

Répartition des placements par secteur d'activité

Nos placements en obligations publiques émises par les sociétés s'étendent sur une variété de secteurs.



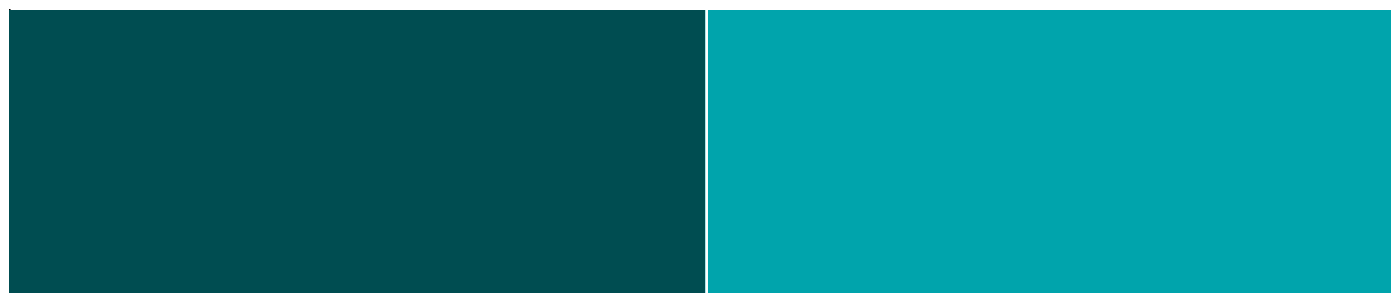
Services financiers	45 %
Énergie	24 %
Industries	10 %
Infrastructures	10 %
Communications	7 %
Titrisation	3 %
Immobilier	2 %

Obligations de sociétés au 31 décembre 2025. Les pourcentages ont été arrondis à des fins de mise en page.

Actif à revenu non fixe

Répartition géographique des actions de sociétés ouvertes

La diversification des actions de sociétés ouvertes est aussi représentée selon la région géographique, soit entre le Canada et les États-Unis (É.-U.).



Canada	50 %
États-Unis	50 %

Actions de sociétés ouvertes au 31 décembre 2025. Les pourcentages ont été arrondis à des fins de mise en page.

Rendements historiques du fonds avec participation

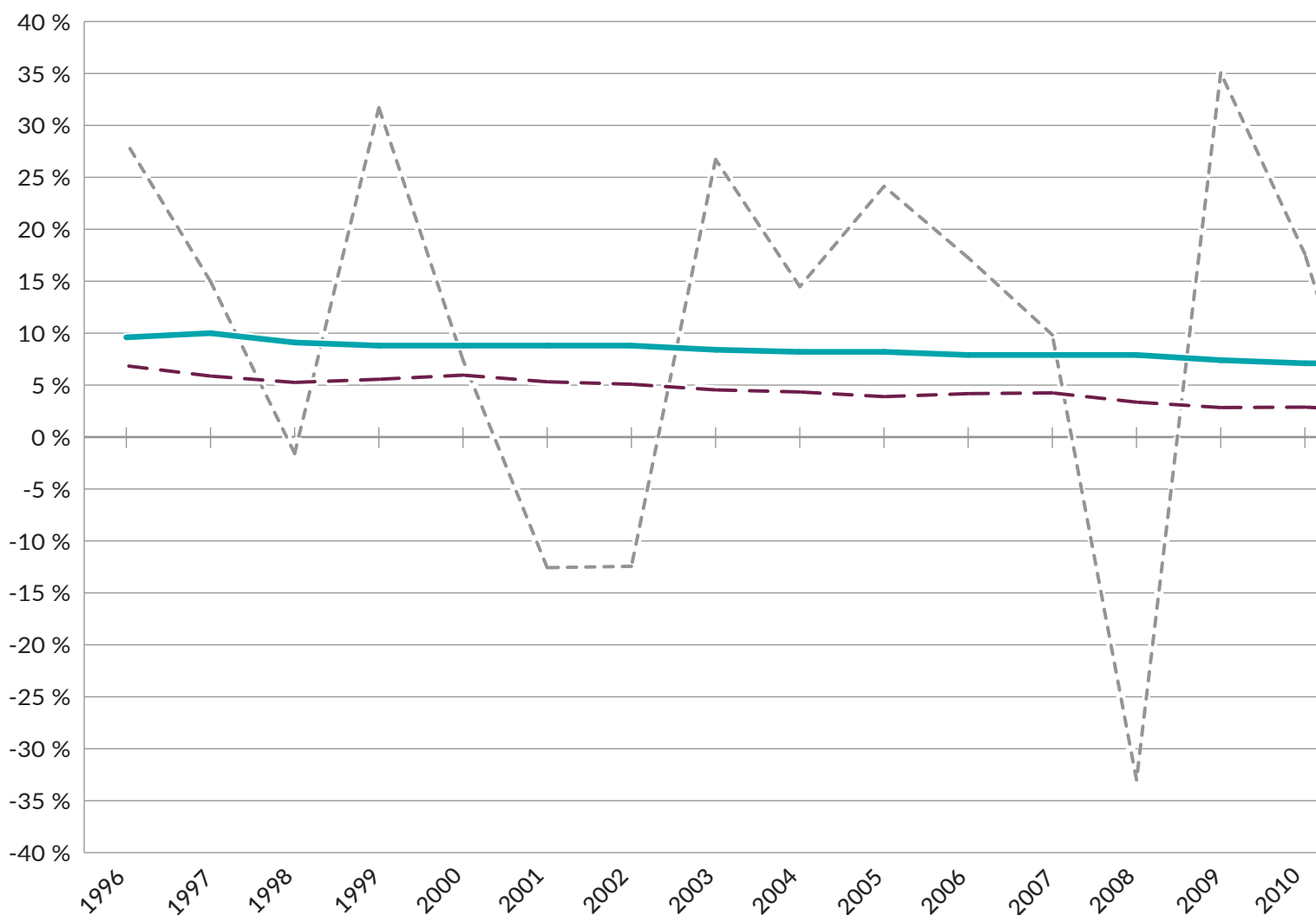
Taux d'intérêt du barème des participations

Le taux d'intérêt du barème des participations (TIBP) permet de mesurer le rendement du placement du fonds avec participation.

Nous lissons les rendements des éléments d'actif plus risqués pour que le TIBP ne soit pas radicalement touché à court terme. Nous utilisons alors le TIBP pour établir le barème des participations et déterminer la partie intérêt d'un versement de participation pour un contrat donné.

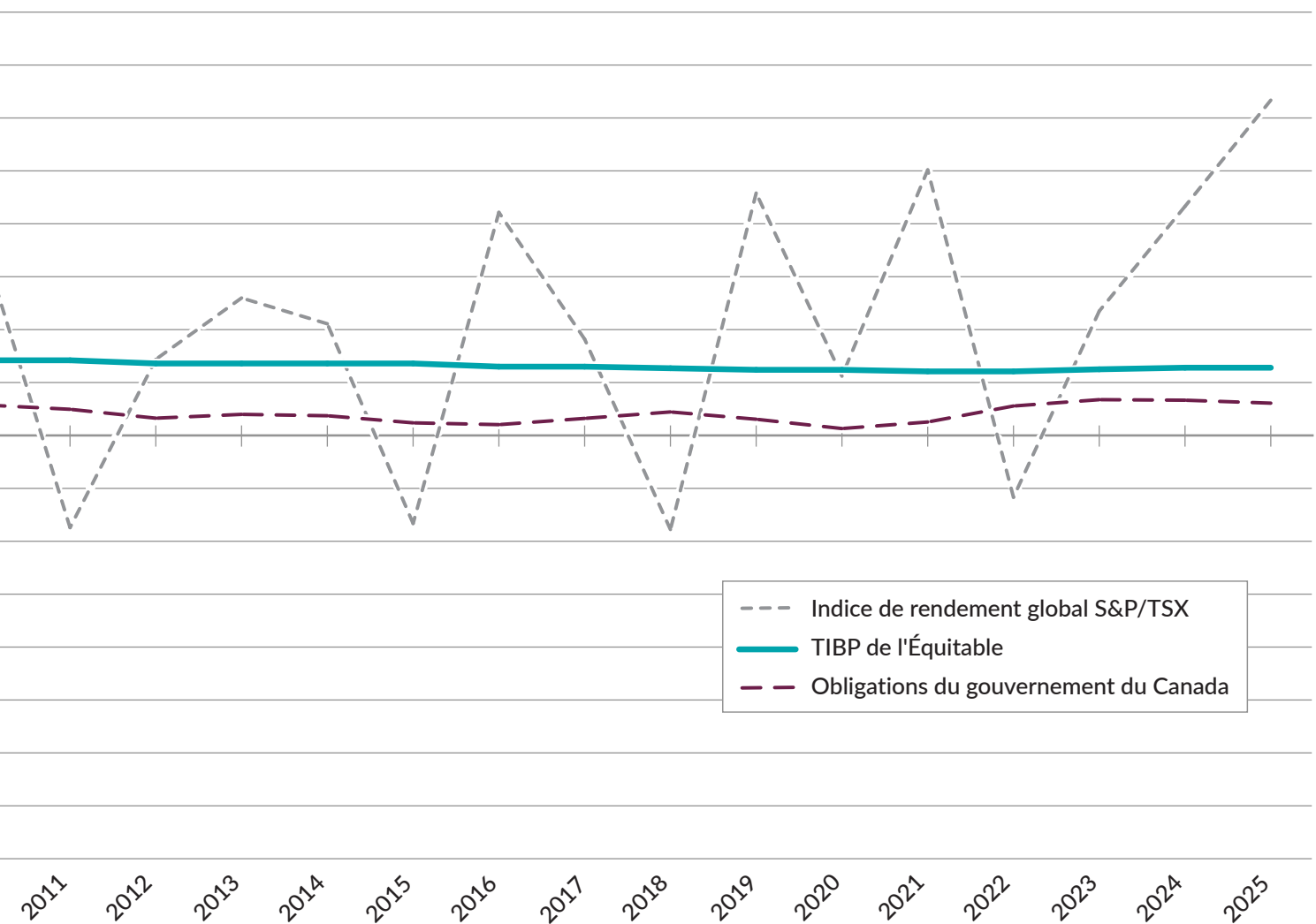
Étant donné que nous lissons les hausses et les baisses, les changements de taux d'intérêt du barème des participations seront décalés des changements de taux d'intérêt et des rendements du fonds avec participation. Si les taux d'intérêt sont faibles, le taux d'intérêt du barème des participations diminue généralement à l'avenir. Lorsque les taux d'intérêt augmentent, le taux d'intérêt du barème des participations augmente généralement à l'avenir.

Le barème des participations par rapport à l'économie



6,40 %

Taux d'intérêt du barème des participations du 1^{er} juillet 2026 au 30 juin 2027.



Rendements historiques

Le tableau 3 montre la comparaison de notre taux de rendement historique du fonds avec participation et de notre taux d'intérêt du barème des participations (TIBP) avec d'autres placements et indicateurs économiques bien connus. Le TIBP est un taux lissé, avant déduction des frais, et tient compte de certains avantages fiscaux.

Le taux historique du fonds avec participation traduit le rendement réel des placements généré au cours d'une année civile, après déduction des frais de placement. Ce calcul repose sur le rendement comptable pour l'actif à revenu fixe et sur l'évaluation à la valeur du marché pour l'actif à revenu non fixe.

Tableau 3

Année	Taux de rendement du fonds avec participation	Taux d'intérêt du barème des participations (TIBP)	Indice de rendement global S&P/TSX	Taux d'intérêt des obligations du gouvernement du Canada de 5 à 10 ans	Taux d'intérêt du CPG de 5 ans	Indice des prix à la consommation
1989	10,27 %	11,30 %	21,37 %	9,83 %	10,30 %	5,20 %
1990	10,18 %	11,30 %	-14,80 %	10,82 %	11,20 %	5,00 %
1991	10,04 %	11,30 %	12,02 %	9,36 %	9,30 %	3,80 %
1992	9,60 %	10,70 %	-1,43 %	8,16 %	7,80 %	2,10 %
1993	9,55 %	10,70 %	32,55 %	7,24 %	6,40 %	1,70 %
1994	9,63 %	10,20 %	-0,18 %	8,26 %	7,40 %	0,20 %
1995	9,43 %	10,20 %	14,53 %	7,93 %	7,10 %	1,80 %
1996	9,14 %	9,60 %	28,35 %	6,86 %	5,60 %	2,20 %
1997	8,54 %	10,00 %	14,98 %	5,87 %	4,70 %	0,80 %
1998	8,32 %	9,10 %	-1,58 %	5,26 %	4,40 %	1,00 %
1999	8,23 %	8,80 %	31,71 %	5,56 %	4,80 %	2,60 %
2000	8,23 %	8,80 %	7,41 %	5,96 %	5,30 %	3,20 %
2001	7,74 %	8,80 %	-12,57 %	5,32 %	4,00 %	0,70 %
2002	8,02 %	8,80 %	-12,44 %	5,08 %	3,90 %	3,80 %
2003	7,70 %	8,40 %	26,72 %	4,54 %	3,10 %	2,10 %
2004	7,64 %	8,20 %	14,48 %	4,34 %	2,90 %	2,10 %
2005	7,48 %	8,20 %	24,13 %	3,89 %	2,70 %	2,10 %
2006	7,59 %	7,90 %	17,26 %	4,18 %	3,20 %	1,70 %
2007	7,30 %	7,90 %	9,83 %	4,25 %	3,30 %	2,40 %
2008	4,92 %	7,90 %	-33,00 %	3,36 %	3,01 %	1,20 %
2009	8,58 %	7,40 %	35,05 %	2,84 %	1,95 %	1,30 %
2010	7,80 %	7,10 %	17,61 %	2,88 %	2,00 %	2,40 %
2011	6,00 %	7,10 %	-8,71 %	2,47 %	1,87 %	2,30 %

Année	Taux de rendement du fonds avec participation	Taux d'intérêt du barème des participations (TIBP)	Indice de rendement global S&P/TSX	Taux d'intérêt des obligations du gouvernement du Canada de 5 à 10 ans	Taux d'intérêt du CPG de 5 ans	Indice des prix à la consommation
2012	7,34 %	6,80 %	7,19 %	1,63 %	1,65 %	0,80 %
2013	8,54 %	6,80 %	12,99 %	1,99 %	1,63 %	1,20 %
2014	8,25 %	6,80 %	10,55 %	1,86 %	1,92 %	1,50 %
2015	4,03 %	6,80 %	-8,32 %	1,19 %	1,47 %	1,60 %
2016	7,23 %	6,50 %	21,08 %	1,02 %	1,41 %	1,50 %
2017	6,90 %	6,50 %	9,10 %	1,61 %	1,39 %	1,90 %
2018	3,70 %	6,35 %	-8,89 %	2,22 %	1,69 %	2,00 %
2019	7,49 %	6,20 %	22,90 %	1,53 %	2,08 %	2,20 %
2020	5,15 %	6,20 %	5,60 %	0,65 %	1,28 %	0,70 %
2021	11,07 %	6,05 %	25,09 %	1,27 %	0,99 %	4,80 %
2022	3,04 %	6,05 %	-5,84 %	2,78 %	2,87 %	6,30 %
2023	6,03 %	6,25 %	11,75 %	3,38 %	3,80 %	3,40 %
2024	7,32 %	6,40 %	21,65 %	3,33 %	3,67 %	1,80 %
2025	7,94 %	6,40 %	31,68 %	3,05 %	2,95 %	2,40 %

Tableau 3b – Taux de rendement moyens et écarts-types

Année	Taux de rendement du fonds avec participation	Taux d'intérêt du barème des participations (TIBP)	Indice de rendement global S&P/TSX	Taux d'intérêt des obligations du gouvernement du Canada de 5 à 10 ans	Taux d'intérêt du CPG de 5 ans	Indice des prix à la consommation
1 an	7,94 %	6,40 %	31,68 %	3,05 %	2,95 %	2,40 %
5 ans	7,05 %	6,23 %	16,09 %	2,76 %	2,85 %	3,73 %
10 ans	6,56 %	6,29 %	12,66 %	2,08 %	2,21 %	2,69 %
20 ans	6,79 %	6,77 %	8,44 %	2,37 %	2,20 %	2,16 %
25 ans	6,98 %	7,11 %	8,08 %	2,82 %	2,43 %	2,16 %
30 ans	7,23 %	7,46 %	9,28 %	3,33 %	2,84 %	2,13 %
35 ans	7,57 %	7,91 %	9,50 %	4,01 %	3,51 %	2,10 %
Écart-type depuis 1989	1,84 %	1,70 %	15,85 %	2,70 %	2,63 %	1,37 %

Calculés à la fin de 2025.

Les données du tableau 3 proviennent de Statistique Canada, de la Banque du Canada et de l'Équitable. Toutes les données datent du 31 décembre de l'année indiquée (pour le TIBP, le taux au 31 décembre est établi le 1^{er} juillet de l'année applicable). Nous utilisons le calcul du rendement moyen géométrique standard de l'industrie pour prendre en compte les effets de l'intérêt composé. Les résultats passés n'indiquent pas ce qui se passera à l'avenir.

Taux de rendement du fonds avec participation à la valeur du marché

Le taux de rendement à la valeur de marché du fonds avec participation correspond à la valeur marchande actuelle de tous les éléments d'actif du compte des contrats avec participation à un moment donné. Bien qu'il soit utile pour comprendre l'évolution des marchés financiers, ce n'est pas sur cette base que nous fixons le taux d'intérêt du barème des participations (TIBP).

Ceci pour la simple raison que l'assurance vie entière avec participation est conçue dans une perspective à long terme. Plusieurs placements du fonds avec participation, comme les obligations, sont destinés à être conservés jusqu'à leur échéance, plutôt que d'être achetés et vendus en fonction des fluctuations à court terme du marché. Par conséquent, les valeurs de marché à court terme ne traduisent pas toujours le rendement attendu de ces éléments d'actif au fil du temps.

Le TIBP repose sur une vision plus large et à plus long terme. Il prend en compte les rendements des placements sur plusieurs années et concilie les résultats passés avec les attentes de rendements futurs. Cette approche contribue à assurer stabilité et cohérence, plutôt que de réagir aux fluctuations annuelles du marché. C'est pourquoi le taux de rendement à la valeur de marché ne constitue pas un indicateur fiable pour prédire les variations du TIBP.

Les taux d'intérêt en sont un bon exemple. Lorsque les taux d'intérêt baissent, les cours des obligations sur le marché augmentent généralement. Cependant, comme de nombreuses obligations du fonds avec participation sont détenues jusqu'à leur échéance, ces valeurs de marché plus élevées ne sont pas réalisées immédiatement. Au fil du temps, la baisse des taux d'intérêt peut entraîner une baisse des rendements des nouveaux placements, ce qui pourrait progressivement avoir une incidence sur le TIBP. Lorsque les taux d'intérêt augmentent, les rendements des nouveaux placements peuvent favoriser des rendements plus élevés à l'avenir. Dans les deux cas, toute modification du TIBP s'effectue lentement et de manière réfléchie, plutôt que d'un seul coup.

Nous adoptons une approche semblable pour les placements qui ont tendance à fluctuer davantage, comme les actions et les biens immobiliers. Les gains et les pertes liés à cet actif ne sont pas entièrement pris en compte dans le TIBP au cours d'une seule année. Au contraire, leur effet est réparti dans le temps. Ce lissage contribue à réduire la volatilité à court terme tout en préservant la valeur à long terme. Il favorise ainsi des résultats plus stables pour les clients des contrats avec participation.

7,74 %

Taux de rendement du fonds avec participation à la valeur de marché pour l'actif investi.

Au 31 décembre 2025.

Perspectives d'avenir du TIBP

En raison du lissage qui entraîne un décalage entre le TIBP, le taux de rendement du fonds avec participation et les conditions du marché, le TIBP offre une plus grande stabilité que les taux du marché.

Même si les conditions du marché entraînaient une baisse des taux d'intérêt, il faudrait un certain temps avant que le taux d'intérêt du barème des participations ne suive cette tendance. De même, si les conditions du marché entraînaient une hausse des taux d'intérêt, le taux d'intérêt du barème des participations augmenterait lentement.

Bien que nous ne puissions pas prédire ce que l'avenir nous réserve, la pression à la baisse à long terme exercée sur le TIBP par les faibles taux d'intérêt s'est légèrement inversée ces dernières années : le TIBP passant de 6,05 % en 2022 à 6,40 % en 2024 et maintenant ce niveau au cours de 2025 et 2026.

Nos illustrations de contrats avec participation montrent les répercussions d'une baisse du TIBP de 1 % et de 2 %. Cela permet de visualiser les répercussions potentielles sur les valeurs des contrats avec participation au cours de ces périodes, mais ne constitue pas une prévision des événements futurs.

Autres composantes de la participation

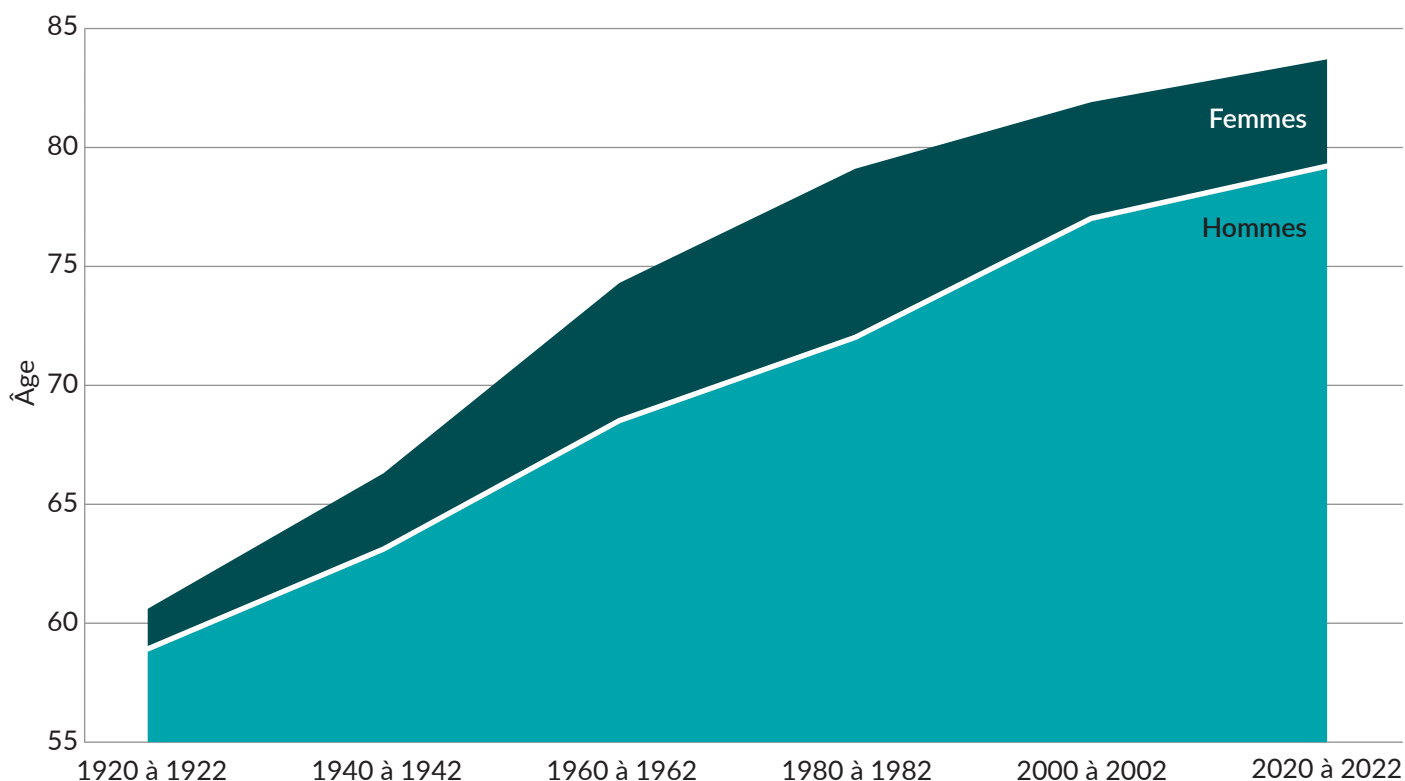
Mortalité

Lorsque les clients titulaires d'un contrat avec participation vivent plus longtemps que prévu, cela signifie qu'il y a plus de primes perçues que celles prévues et les paiements liés aux demandes de réclamation-décès sont versés plus tard que prévu. Cela peut améliorer considérablement le rendement du fonds avec participation. La composante « mortalité » de la participation a un effet particulièrement important pour les clients âgés de 70, 80 et 90 ans, car le risque de décès est plus élevé à ces âges. Pour les clients plus jeunes, la composante « mortalité » de la participation a moins de répercussions, car la probabilité de décès est bien plus faible.

L'Équitable utilise la réassurance comme un outil de gestion des risques afin de soutenir la stabilité à long terme du fonds avec participation et de gérer l'exposition à des risques individuels importants. La réassurance contribue à diversifier le risque de mortalité tout en maintenant un capital solide et une forte résilience financière. L'Équitable conserve la majorité des sommes assurées des contrats d'assurance, la réassurance étant utilisée de manière sélective lorsque cela est approprié, conformément aux pratiques du secteur et à notre cadre global de gestion des risques.

Tout comme pour les taux d'intérêt, la meilleure estimation de l'espérance de vie utilisée pour projeter des décennies de participations repose sur les résultats réels actuels. Cela signifie que si l'espérance de vie augmente dans les années à venir, comme cela a été le cas au cours des 100 dernières années, les participations seraient alors plus élevées que ce qui est actuellement prévu. L'Équitable n'anticipe pas ces gains futurs dans le calcul de ses participations liées à la mortalité ou de son TIBP actuels. Le graphique ci-dessous montre la tendance constante, observée depuis de nombreuses années, à l'allongement de l'espérance de vie, ce qui est favorable aux participations si elle se poursuit.

Espérance de vie moyenne au cours des 100 dernières années



Les renseignements ci-dessus proviennent de Statistique Canada. Tableau 13-10-0114-01 : Espérance de vie et autres éléments de la table complète de mortalité, estimations sur trois ans, Canada, toutes les provinces sauf l'Île-du-Prince-Édouard. DOI : <https://doi.org/10.25318/1310011401-fra>.

L'Équitable présente une moyenne d'âge jeune parmi ses personnes assurées par les contrats avec participation. Selon le nombre de contrats, l'âge moyen n'est que de 26,3 ans. Pondéré selon les primes, il est de 41,8 ans. Cela signifie qu'il s'écoulera plusieurs décennies avant qu'une demande de réclamation-décès ne soit généralement présentée, ce qui laisse beaucoup de temps pour que les gains de mortalité se concrétisent et s'accumulent.

Déchéance

Si une cliente ou un client rachète son contrat ou cesse de payer ses primes à la date prévue, son contrat avec nous prend fin. C'est ce que l'on appelle une déchéance de contrat. Nous anticipons un certain nombre de déchéances chaque année, et chacune d'entre elles peut avoir un effet positif ou négatif sur le fonds avec participation, en fonction de plusieurs facteurs. Par exemple, certains contrats ont des valeurs de rachat plus élevées que d'autres, et le fait que le contrat soit réassuré ou non peut également jouer un rôle.

Frais

Certains éléments d'actif du fonds avec participation servent à régler les frais liés à l'administration et à la gestion courantes des contrats avec participation. Ces frais sont plus faciles à contrôler pour l'Équitable que d'autres facteurs et sont donc moins volatils. L'incidence des frais sur les participations est minime. Les pressions inflationnistes sur les frais d'affaires peuvent freiner les participations, tandis que l'efficacité opérationnelle peut leur être bénéfique.

Ce texte peut contenir des déclarations prospectives. Celles-ci sont fondées sur les opinions et les perspectives actuelles de l'Équitable sur ce qui pourrait se passer à l'avenir. Ces déclarations peuvent comporter des risques, des incertitudes et des convictions. Les résultats réels des événements ou des résultats prévus peuvent différer de ce qui est indiqué ici. Les points de vue, les opinions et les convictions de l'Équitable pourraient changer en fonction des renseignements précédemment inconnus. Ils pourraient changer aussi pour d'autres raisons. Nous ne sommes pas tenus de mettre à jour l'une ou l'autre des déclarations prospectives de ce texte. Nous demandons aux lecteurs d'y réfléchir attentivement en prenant aussi en considération les autres facteurs. Nous leur demandons aussi de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

La différence d'une mutuelle

Plusieurs compagnies d'assurance vie au Canada sont des sociétés par actions. Très peu de sociétés sont constituées en société mutuelle, c'est-à-dire qu'elles sont la propriété des clients détenant des contrats avec participation plutôt que la propriété d'actionnaires. L'Équitable compte parmi les compagnies mutuelles d'assurance vie les plus importantes au Canada. En tant que mutuelle, notre structure de propriété nous permet d'adopter une approche à long terme et d'harmoniser nos décisions avec les intérêts de nos clients des contrats avec participation. À cette fin, nous mettons nos clients des contrats avec participation au cœur de tout ce que nous faisons.

Avantages de faire affaire avec une compagnie mutuelle

- En tant que mutuelle, nous assurons une sécurité financière autrement – en agissant tous ensemble exclusivement pour nos clients.
- Nous croyons au pouvoir d'agir tous ensemble. Nous collaborons avec les conseillers pour nous assurer que les clients reçoivent les conseils et les solutions dont ils ont besoin. Les clients sont au cœur de nos priorités. Nous veillons à offrir une influence positive et à obtenir des résultats positifs.

Vous avez envie de vivre l'expérience
d'une mutuelle?

Communiquez avec votre conseillère ou conseiller ou visitez
le site equitable.ca/fr.

À propos de l'Équitable

Chez l'Équitable, nous croyons à la force d'agir ensemble. C'est ce qui nous inspire pour servir nos clients, soutenir les conseillers et faire grandir nos communautés.

En collaboration avec les conseillers, nous offrons des solutions d'assurance, de placement et d'assurance collective pour aider nos clients à protéger aujourd'hui et à préparer demain. Le monde est meilleur lorsqu'on agit tous ensemble.



Assurance | Placements | Assurance collective

^{MC} et ^{MD} indiquent respectivement une marque de commerce et une marque déposée de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada.

2325_FR (2026/05/13)

L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada | 1 800 722-6615

equitable.ca/fr